



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02
www.fr.ch/sen

Autorisation de cession ou de partage sur site pollué selon art. 32d bis LPE

Formulaire de demande

Chaque autorisation est soumise à un émolument de 200 francs minimum, facturé à l'auteur de la demande. Ce formulaire doit être adressé par courrier postal à l'adresse du Service de l'environnement ci-dessus ou par fax au 026 305 10 02.

Objet de la demande

Cession

Partage

Localisation

Nom de la commune

N° RF de la parcelle

Propriétaire actuel du bien

Nom et prénom

Rue

NPA/localité

Propriétaire futur du bien

Nom et prénom

Rue

NPA/localité

Auteur de la demande (notaire ou propriétaire du bien)

Nom et prénom

Rue

NPA/localité

Date de la demande _____ Signature _____